



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Migrations des jeunes francophones au Canada

Sommaire

Dominique Pépin-Filion, Éric Forgues, Josée Guignard Noël,
Sylvain St-Onge et Hervé Stecq

Migrations des jeunes francophones au Canada

Sommaire

Dominique Pépin-Filion, Éric Forgues, Josée Guignard Noël,
Sylvain St-Onge et Hervé Stecq

Moncton (Nouveau-Brunswick)
Mai 2015



Cette étude a été réalisée pour le compte de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et de Place aux jeunes en région, grâce à l'appui financier d'Industrie Canada et du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du Québec, ainsi qu'à l'appui des gouvernements des provinces et territoires de l'Ontario, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

L'**Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques** est un organisme de recherche indépendant et sans but lucratif, créé grâce à un financement de Patrimoine canadien. Il exerce un rôle de leader, de rassembleur et de partenaire auprès des chercheurs, des organismes communautaires et des instances gouvernementales, afin de promouvoir une plus grande connaissance de la situation des minorités de langue officielle du Canada et une meilleure compréhension des enjeux prioritaires qui les concernent.

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques reconnaît l'appui du gouvernement du Canada.

Canada



TABLE DES MATIÈRES

1. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE _____	5
2. REVUE DE LA LITTÉRATURE _____	5
3. MÉTHODOLOGIE _____	6
4. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS AUPRÈS DES INTERVENANTS _____	6
5. RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES INTERVENANTS _____	7
5.1. PERCEPTIONS DES MIGRATIONS DES JEUNES FRANCOPHONES DE LA RÉGION _____	7
5.1.1. L'AMPLEUR ET LA PROVENANCE DES MIGRATIONS DES JEUNES FRANCOPHONES _____	8
5.1.2. TENDANCES ET EFFETS DES MIGRATIONS DES JEUNES FRANCOPHONES _____	8
5.1.3. RAISONS DES MIGRATIONS DES JEUNES _____	9
5.2. INTERVENTION ET MOBILISATION DES ACTEURS _____	10
5.2.1. OBJECTIFS ET MESURES D'INTERVENTION _____	10
5.2.2. MOBILISATION DES ACTEURS _____	11
6. PORTRAIT RÉGIONAL DES MIGRATIONS DES JEUNES FRANCOPHONES _____	12
6.1. MIGRATIONS DES JEUNES DES RÉGIONS FRANCOPHONES _____	12
6.1.1. SOLDES MIGRATOIRES DES JEUNES DES RÉGIONS FRANCOPHONES _____	13
6.1.2. MIGRATIONS RURALES ET URBAINES _____	14
6.2. L'EFFET DES MIGRATIONS DES JEUNES SUR LES COMMUNAUTÉS _____	14
6.2.1. EFFET SUR LES POPULATIONS FRANCOPHONES _____	14
6.2.2. EFFET SUR LE POIDS DES FRANCOPHONES _____	15
CONCLUSION _____	17
ANNEXE _____	18

Migrations des jeunes francophones au Canada

Dominique Pépin-Fillion, Éric Forgues, Josée Guignard Noël, Sylvain St-Onge et Hervé Stecq

La migration des jeunes – encore couramment appelée l'exode des jeunes – est un phénomène qui en interpelle plusieurs au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

1. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La présente recherche résume d'abord la littérature sur la migration des jeunes adultes, notamment francophones, et en particulier celle vers les centres urbains, et brosse ensuite un portrait exploratoire des migrations des jeunes adultes francophones ainsi que des perceptions et des besoins d'intervention des acteurs associatifs dans les francophonies canadiennes.

2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Le rapport complet offre une synthèse de l'état des connaissances sur le phénomène des migrations des jeunes adultes francophones, notamment à l'extérieur du Québec. Cette recension de la littérature permet de dégager les grands enjeux et les défis découlant des migrations des jeunes francophones en situation minoritaire au Canada.

L'étude porte sur la migration interne, les déménagements à l'intérieur du pays.

Dans la littérature sur le sujet, il est courant que, pour les besoins de la recherche, l'on définisse une migration comme étant un changement de localité de résidence d'une durée de six mois ou plus. Certains incluent aussi les déplacements aller-retour des travailleurs temporaires entre leur lieu de travail temporaire et leur localité ou leur région de résidence permanente.

Si l'on peut parfois confondre migration et exode rural, il importe de se rappeler que le phénomène de la migration est aussi constitué des déplacements entre les villes, entre les milieux ruraux ou même des milieux urbains vers les milieux ruraux.

Les multiples causes de la migration découlent de trois grands types de facteurs : les caractéristiques individuelles (ex. : âge, éducation, origines sociales, langue), les contextes économiques et politiques des lieux d'origine et de destination (ex. : le marché du

travail, l'urbanisation, le pluralisme) ainsi que les réseaux sociaux et familiaux (ex. : les amis et le conjoint, la famille, les intermédiaires et les associations). Bien que les réseaux associatifs francophones en situation minoritaire puissent être associés à des interventions économiques au niveau structurel, soulignons que le dernier type de facteurs correspond bien à leur niveau d'intervention.

Des études font valoir que la jeunesse est une catégorie sociale caractérisée par le passage à la vie adulte. Ce passage s'échelonnant maintenant sur une plus longue période qu'autrefois, la catégorie jeunesse s'est élargie.

L'étude s'intéresse aux jeunes adultes francophones âgés de 18 à 34 ans, ce qui permet de saisir les processus migratoires sur une plus longue période, notamment les retours.

Les jeunes sont partout très mobiles et les effets de leurs départs – l'exode des jeunes – sont souvent perçus comme étant négatifs du point de vue des communautés. On peut toutefois considérer que cette mobilité est normale, voire souhaitable dans le parcours individuel de jeunes. Les effets de leurs arrivées et de leurs retours peuvent aussi être positifs pour le dynamisme local et régional.

La revue de la littérature traite ensuite des différentes approches de la migration des jeunes et des rapports de ceux-ci à la ville dans



leurs migrations. Elle résume aussi le cas exemplaire d'une stratégie québécoise concertée d'intervention en matière de migrations des jeunes adultes, MigrAction, afin de relever les meilleures pratiques de cette expérience et de faire ressortir des pistes en vue de l'élaboration, à une échelle provinciale ou pancanadienne, d'une stratégie adaptée aux réalités des communautés francophones.

3. MÉTHODOLOGIE

Cette étude repose sur la combinaison d'entretiens exploratoires (41 participants) et d'un sondage en ligne auprès des intervenants (321 répondants), ainsi que d'un portrait statistique des migrations des jeunes adultes francophones dans 63 régions à présence francophone dans les provinces et territoires.

Un inventaire nous a permis de dresser une liste des organismes francophones ou bilingues des provinces et territoires, tout en servant de base au plan de collecte de données. Nous nous sommes ainsi assurés de joindre les intervenants (867) potentiellement concernés directement ou indirectement par la problématique et de recueillir des données sur les initiatives et les mesures existantes visant à intervenir sur la migration des jeunes adultes francophones.

Divers organismes ont été ciblés, les organismes porte-paroles des communautés francophones, y compris leurs sections régionales ou locales, les organismes jeunesse, les organismes de développement économique, les établissements d'enseignement postsecondaire de langue française ou bilingues et les conseils scolaires francophones, ainsi que la majorité des municipalités francophones, bilingues ou comptant un francophone au sein du conseil municipal. Les intervenants sont les directions générales, les directions de service ou les agents ainsi que les présidences ou les membres des conseils d'administration d'organismes nationaux, provinciaux, territoriaux, régionaux ou locaux (568) et les mairies ou des conseillers municipaux (299).

4. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS AUPRÈS DES INTERVENANTS

Une quarantaine d'entrevues exploratoires ont été réalisées auprès d'intervenants directement concernés par les migrations des jeunes francophones âgés de 18 à 34 ans dans différentes provinces et différents territoires canadiens à l'exception du Québec. Les participants intervenaient dans les secteurs économique, jeunesse, communautaire ou de l'éducation. (Voir le rapport complet pour une description détaillée des participants, du déroulement et des résultats des entretiens.)

Deux thèmes explorés avec les participants sont leurs perceptions des migrations des francophones, dont les jeunes de leur région d'intervention, et les interventions passées, présentes ou souhaitées en matière de migration des jeunes francophones dans leur région.

Nous nous intéressons aux perceptions et aux connaissances des intervenants parce qu'elles guident leur intervention.

Les préoccupations varient selon les régions et elles sont plus fortes dans les provinces maritimes, qui voient avec crainte plusieurs de leurs communautés décliner. Cependant, la migration des jeunes francophones est une préoccupation qu'on pourrait qualifier de flottante dans l'ensemble des communautés, car si elle est bien présente, elle n'a pas encore reçu toute l'attention qu'elle mérite et elle ne se concrétise pas encore dans des actions adéquates. L'enjeu de la migration des jeunes n'est pas perçu comme une priorité. L'enjeu de l'immigration francophone prend bien souvent le dessus sur celui de la migration, au point que, dans leurs réponses, plusieurs intervenants confondent les deux enjeux.

Même si les intervenants mentionnent une douzaine d'initiatives relatives à la migration des jeunes francophones, les initiatives existantes ne s'inscrivent pas dans une



stratégie nationale ou provinciale permettant de préciser les rôles de chacun à l'égard de cet enjeu et de travailler en partenariat.

Plusieurs intervenants soulignent un manque de ressources consacrées à cet enjeu, ainsi qu'un manque de concertation entre les organismes et les gouvernements sur cette problématique.

Il reste donc beaucoup de travail à faire, en commençant par préciser la vision d'une telle stratégie, les objectifs, les moyens à mettre en œuvre et les ressources requises.

Il faudrait une stratégie nationale à plusieurs échelons d'intervention, multisectorielle et tenant compte des enjeux et des besoins spécifiques aux régions des différentes provinces.

On souhaite qu'une telle stratégie repose sur la concertation des parties prenantes.

Les intervenants ont attiré notre attention sur certaines questions qui devront être abordées afin de déterminer où concentrer les efforts. Par exemple, faut-il essayer de maintenir les jeunes dans leur région ou tenter de rapatrier ceux qui ont quitté leur région?

Une autre question qu'il faudrait se poser consiste à savoir s'il faut aider des communautés, peu importe l'impact que les interventions peuvent avoir sur la langue, ou s'il est préférable de promouvoir la langue. Dans certaines communautés, on a mentionné que les emplois offerts sont très majoritairement de langue anglaise. Si l'on invite les jeunes à revenir dans ces régions fortement minoritaires, on accroît les risques qu'ils s'assimilent. Il est possible que certains jeunes soient partis dans des régions où il est plus facile de vivre en français. Vaut-il mieux les laisser s'épanouir en français?

La problématique de la migration dans les communautés francophones en situation minoritaire doit tenir compte des conséquences des stratégies et des mesures mises en place, non seulement sur le territoire, mais aussi sur la langue.

Plusieurs répondants pouvaient difficilement estimer l'ampleur des migrations faute de données ou faute d'une connaissance des données existantes. Il serait souhaitable de mettre en place un mécanisme permettant d'informer les intervenants des connaissances déjà disponibles sur cet enjeu. Un répondant mentionne qu'il serait également pertinent de mener une étude pour éclairer les facteurs qui expliquent pourquoi les migrants sont venus, sont restés ou sont partis.

5. RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES INTERVENANTS

Un sondage en ligne a été réalisé auprès des intervenants francophones en situation minoritaire concernés par les migrations des jeunes francophones âgés de 18 à 34 ans. Celui-ci a permis de mesurer l'importance accordée aux deux thèmes explorés lors des entretiens. Il s'agit des perceptions des migrations des jeunes adultes francophones, ainsi que des interventions et de la mobilisation des acteurs concernés. Une description détaillée de l'échantillon (321), du déroulement et des résultats est fournie dans le rapport complet.

5.1. PERCEPTIONS DES MIGRATIONS DES JEUNES FRANCOPHONES DE LA RÉGION

Le premier thème a trait aux perceptions des intervenants de l'ampleur des migrations des jeunes francophones de leur région, telles que les départs, les arrivées, les retours ainsi que la provenance des jeunes. L'évolution dans le temps et les effets des migrations des jeunes francophones sur leur population ont ensuite été considérés. Nous nous sommes aussi intéressés aux perceptions qu'ont les intervenants des raisons de départ, d'arrivée et de retour des jeunes de leur région.



5.1.1. AMPLEUR ET PROVENANCE DES MIGRATIONS DES JEUNES FRANCOPHONES

Les deux tiers (68 %) des répondants rapportent de nombreux départs de jeunes adultes francophones de leur région d'intervention, alors que seul un tiers (32 %) des répondants observent peu de départs.

Les intervenants des localités rurales (85 %), de l'Atlantique (83 %) ou du Nord (81 %) constatent plus souvent de nombreux départs des jeunes adultes francophones leur région.

La moitié (52 %) des intervenants en milieu urbain constatent aussi de nombreux départs. Seul le tiers (33 %) des répondants observent l'arrivée de nombreux jeunes adultes francophones venus s'installer dans leur région d'intervention, tandis que deux tiers (67 %) des répondants constatent peu d'arrivées.

Les intervenants en milieu rural (90 %) ou de l'Atlantique (88 %) indiquent plus souvent des arrivées peu nombreuses.

La moitié (49 %) des intervenants en milieu urbain indiquent aussi peu d'arrivées. Pas beaucoup plus du tiers des répondants pensent que les jeunes adultes francophones qui arrivent dans leur région sont nombreux à provenir des autres régions de leur province ou territoire (41 %), des autres provinces et territoires (35 %) et de l'international (35 %).

En fait, la majorité (59 %) des répondants croit que peu de jeunes francophones provenant des autres régions de leur province ou territoire viennent s'installer dans leur région. Cette proportion monte à près des trois quarts (72 %) chez les intervenants en milieu rural, alors que près de la moitié (48 %) des intervenants en milieu urbain indiquent au contraire qu'ils sont nombreux.

Les deux tiers (65 %) des répondants estiment aussi que peu de jeunes francophones provenant des autres provinces et territoires

ou de l'international viennent s'installer dans leur région. Plus des trois quarts des intervenants des localités rurales croient que les jeunes adultes francophones provenant des autres provinces ou territoires (76 %) ou de l'international (81 %) sont peu nombreux à venir s'installer dans leur région, comparativement à la moitié des intervenants des milieux urbains.

Seulement le quart (26 %) des répondants estiment que les jeunes francophones ayant quitté leur région d'intervention sont nombreux à revenir s'y installer.

Les trois quarts (74 %) des répondants observent peu de retours des jeunes.

Les intervenants des localités rurales (86 %) indiquent plus souvent des retours peu nombreux. Soulignons que la moitié (52 %) des intervenants en milieu urbain constatent également peu de retours.

5.1.2. TENDANCES ET EFFETS DES MIGRATIONS DES JEUNES FRANCOPHONES

Les tendances sont saisies à l'aide de la comparaison des migrations actuelles des jeunes francophones à celles d'il y a 10 ans.

Pprès de la moitié (46 %) des répondants pensent qu'il y a maintenant plus de départs de jeunes francophones de leur région qu'il y a 10 ans. C'est moins du tiers (29 %) en milieu urbain.

Plus du tiers (37 %) des répondants croient que les arrivées et les retours des jeunes francophones dans leur région sont moins nombreux qu'il y a 10 ans, alors qu'une proportion similaire (35 %) de répondants observent le contraire dans leur région, soit que les jeunes francophones sont maintenant plus nombreux à s'y installer. Par ailleurs, plus du quart (29 %) des répondants présumant que les jeunes sont aussi nombreux à venir ou à revenir s'installer dans la région qu'il y a 10 ans. La moitié (51 %) des intervenants en



milieu rural constatent moins d'arrivées et moins de retours qu'il y a 10 ans.

Plus de la moitié (58 %) des répondants jugent que le solde des départs, des arrivées et des retours est négatif dans leur région. Ce pourcentage grimpe à 81 % dans les localités rurales, soit deux fois plus qu'en milieu urbain (41 %).

Le tiers (35 %) des intervenants en milieu urbain observent un solde migratoire positif dans leur région, comparativement à seulement 9 % de ceux en milieu rural.

Plus de la moitié (58 %) des répondants croient en conséquence que la population des jeunes adultes francophones de leur région est en déclin, alors qu'environ seulement le quart (28 %) des répondants pensent qu'elle est en croissance. Le reste (14 %) des répondants ont l'impression que la population des jeunes francophones de leur région se maintient.

Les intervenants des localités rurales perçoivent beaucoup plus souvent un déclin (78 %) qu'une croissance (12 %) de la population des jeunes francophones de leur région, alors qu'en milieu urbain, ils indiquent à peu près autant un déclin (41 %) qu'une croissance (34 %).

Les intervenants de l'Atlantique observent beaucoup plus souvent un déclin (82 %) qu'une croissance (10 %) de la population des jeunes adultes francophones dans leur région d'intervention, tandis que ceux de l'Ouest ont plus souvent l'impression qu'il y a une croissance (45 %) qu'un déclin (28 %).

5.1.3. RAISONS DES MIGRATIONS DES JEUNES

Plusieurs raisons de départ sont indiquées par les répondants.

Les trois premières raisons du départ des jeunes adultes francophones, selon les répondants, sont la poursuite des études (85 %), le travail (84 %) et l'attrait des centres urbains (57 %).

Les intervenants des localités rurales indiquent plus souvent que ceux des milieux urbains que les jeunes francophones quittent leur région rurale pour aller vers les centres urbains (72 %), pour bénéficier d'un meilleur contexte économique (61 %) ou pour améliorer leurs perspectives d'avenir et leur qualité de vie (49 %).

Les trois premières raisons de l'arrivée et du retour des jeunes francophones selon les répondants sont : suivre ou rejoindre des amis, leur conjoint ou leur famille (60 %), pour le travail (59 %) et pour revenir dans leur région ou leur localité d'origine (55 %).

Les intervenants des localités urbaines ont indiqué plus souvent que ceux des régions rurales que les jeunes viennent ou reviennent s'installer dans leur région d'intervention pour le travail (69 %), pour bénéficier d'un meilleur contexte économique (43 %), pour poursuivre des études (38 %) ou, justement, pour aller vers les centres urbains (28 %).

Pour leur part, les intervenants des localités rurales croient plus souvent que les jeunes reviennent ou viennent dans leur région d'intervention justement pour revenir dans leur région ou leur localité d'origine (75 %), pour suivre ou rejoindre des amis, un conjoint ou la famille (74 %), pour se rapprocher de la campagne et de la nature (60 %), pour vivre dans un milieu auquel ils s'identifient (48 %),



pour revenir dans leur communauté francophone (44 %) ou encore pour vivre dans un contexte plus francophone (34 %).

5.2. INTERVENTION ET MOBILISATION DES ACTEURS

Le second thème du sondage concernait les objectifs de l'intervention ainsi que les mérites et les limites des mesures d'intervention actuelles ou souhaitées en matière de migration des jeunes francophones en région. Les questions du sondage portaient ensuite sur le niveau de mobilisation des différents acteurs, dont la disposition des intervenants à s'engager davantage dans la problématique

5.2.1. OBJECTIFS ET MESURES D'INTERVENTION

Les répondants jugent que l'intervention en matière de migration des jeunes adultes francophones peut viser les objectifs suivants :

faciliter l'accueil et l'établissement des jeunes francophones dans la région (79 %), favoriser le retour des jeunes qui ont quitté la région (72 %), attirer des immigrants francophones (64 %) ou attirer des jeunes francophones provenant d'autres régions (63 %).

L'objectif consistant à freiner les départs des jeunes n'est pas aussi populaire à titre d'intervention selon les répondants (35 %). Enfin, très peu de répondants (3 %) considèrent que les intervenants ne peuvent rien faire en matière de migration.

Les intervenants en milieu urbain ont indiqué plus souvent qu'ils peuvent intervenir en facilitant l'accueil et l'établissement des jeunes francophones dans la région (85 %) ou en attirant des immigrants francophones (71 %). Pour leur part, les intervenants des milieux ruraux ont précisé plus souvent qu'il faut favoriser le retour des jeunes francophones qui ont quitté la région (84 %).

Environ la moitié des répondants ont indiqué que les mesures suivantes en matière de migration des jeunes francophones sont déjà en place dans leur région : l'information sur les opportunités d'emploi (57 %), le développement du sentiment d'appartenance des jeunes à la région (50 %), un discours positif sur la région par les intervenants (47 %), l'aide à l'emploi pour les jeunes (47 %), l'aide à l'entrepreneuriat jeunesse (45 %), l'offre active de services en français (43 %), la sensibilisation des employeurs à l'embauche de jeunes bilingues (40 %) et la promotion de la région auprès des jeunes francophones (39 %).

Les intervenants des localités rurales ont indiqué plus souvent l'existence de mesures telles que le développement du sentiment d'appartenance à la région (62 %) et le maintien d'une banque de données de jeunes désirant revenir ou venir dans la région (22 %). Pour leur part, les intervenants des milieux urbains ont souligné plus souvent l'existence de mesures telles que la sensibilisation des employeurs à l'embauche de jeunes bilingues (45 %) et l'aide à l'emploi pour les jeunes (52 %).

La moitié (52 %) des répondants croient qu'il faut miser sur la création d'emplois pour les jeunes.

Les subventions salariales à l'embauche de jeunes bilingues sont aussi une mesure souhaitable selon 46 % des répondants. Par ailleurs, environ deux répondants sur cinq estiment que les mesures suivantes devraient être mises en place dans leur région : la sensibilisation et le recensement des jeunes du secondaire avant leur départ (42 %), le maintien d'une banque de données de jeunes désirant revenir ou venir dans la région (42 %) ou le maintien d'un lien par courriel avec ceux-ci (41 %), le jumelage entre jeunes francophones et employeurs potentiels (42 %) et des subventions salariales à l'embauche de jeunes diplômés postsecondaires (41 %).



Plus du tiers (38 %) des répondants sont d'avis qu'il serait bénéfique d'avoir un agent de migration permanent pour faciliter la rétention, le retour et l'arrivée des jeunes francophones dans leur région, ou pour sensibiliser les employeurs à l'embauche de jeunes bilingues.

Le remboursement des droits de scolarité des diplômés postsecondaires et la promotion de la région auprès des jeunes francophones de la région sont considérés comme des mesures qui devraient être mises en place selon respectivement 36 % et 35 % des répondants.

De plus, le tiers (32 %) des répondants ont indiqué que le jumelage entre des jeunes francophones et des stages temporaires, la diffusion d'information sur les opportunités d'emploi, et l'aide à l'emploi pour les jeunes seraient tous des mesures à adopter dans leur région.

L'aide à l'entrepreneuriat jeunesse, les séjours exploratoires dans la région et le jumelage avec des employeurs ont été signalés comme des mesures à mettre en place par 30 % des répondants.

Environ un quart (28 %) des répondants croient qu'il serait avantageux pour leur région de miser sur le développement du sentiment d'appartenance. Par ailleurs, 21 % des répondants sont d'avis que leur région doit miser sur l'offre active de services en français, alors qu'une proportion similaire (19 %) de répondants souhaiteraient que les intervenants tiennent un discours positif sur leur région.

Par ailleurs, la comparaison entre les régions urbaines et les régions rurales montre que les intervenants des milieux urbains ont indiqué plus souvent l'importance de miser sur l'offre active de services en français (26 %).

5.2.2. MOBILISATION DES ACTEURS

Sept répondants sur 10 (70 %) estiment que les organismes francophones sont beaucoup ou suffisamment concernés par l'enjeu de la migration des jeunes francophones. Ce résultat du sondage permet de nuancer les propos recueillis lors des entretiens, qui ont été réalisés auprès des intervenants directement concernés par la problématique alors que le sondage ciblait également les intervenants indirectement concernés.

La grande majorité (85 %) des répondants affirme que certains organismes devraient s'engager davantage dans le dossier de la migration des jeunes francophones.

Plus particulièrement, les trois quarts (75 %) de ces répondants qui ont précisé leur pensée croient que les organismes provinciaux devraient en faire davantage, tout comme les organismes régionaux (54 %).

Le quart (25 %) des répondants considèrent que les organismes locaux devraient se pencher eux aussi sur le dossier de la migration des jeunes francophones, alors qu'une plus faible proportion (14 %) des répondants estiment que les organismes nationaux devraient eux aussi s'impliquer davantage.

Environ la moitié des répondants ont précisé que les organismes du secteur économique (50 %) et porte-paroles (42 %) devraient s'engager davantage dans le dossier de la migration des jeunes.

Près du quart des répondants considèrent que les organismes jeunesse (27 %) et du secteur de l'éducation primaire ou secondaire (24 %) et postsecondaire (23 %) ont aussi un rôle important à jouer dans le dossier. Environ les deux tiers (63 %) des répondants croient que les organismes anglophones devraient également s'engager dans le dossier de la migration des jeunes francophones. Ce résultat témoigne des réalités des milieux minoritaires, où les



partenariats avec les intervenants de la majorité sont souvent incontournables.

La grande majorité (84 %) des répondants pense que les gouvernements provinciaux devraient être les premiers à appuyer le dossier.

Les deux tiers des répondants (65 %) considèrent que les administrations municipales ont aussi un rôle à jouer, alors que plus de la moitié (55 %) se tournent aussi vers le fédéral.

Plus de la moitié (58 %) des répondants ont indiqué que leur organisme ou leur municipalité interviennent directement auprès de la jeunesse, alors que près du tiers (35 %) des répondants ont précisé qu'ils interviennent de façon indirecte. Parallèlement, la moitié (50 %) des répondants précisent que leur organisme intervient indirectement en matière de migration, alors que seulement un quart (22 %) des répondants affirment que leur organisme intervient directement.

La grande majorité (86 %) des répondants s'entend pour affirmer que leur organisme accorde une grande importance à la migration des jeunes francophones pour la communauté francophone. Ce résultat permet aussi de nuancer ceux des entretiens.

Plus de la moitié (59 %) des répondants déclarent que leur organisme souhaite s'engager davantage dans le dossier de la migration des jeunes francophones.

La majorité (63 %) des répondants précise que leur organisme travaille toutefois peu en partenariat sur l'enjeu de la migration des jeunes francophones.

Les répondants sont d'accord à 96 % sur la nécessité d'élaborer une stratégie provinciale ou territoriale sur l'enjeu de la migration des jeunes francophones.

Près de la moitié (40 %) des répondants affirment que le gouvernement provincial devrait exercer le leadership sur l'enjeu de la migration des jeunes francophones au sein de la province, alors que près du tiers (29 %) des répondants croient que ce rôle devrait être la responsabilité des organismes porte-paroles. Les organismes jeunesse et les organismes qui relèvent du secteur économique sont favorisés pour exercer le leadership dans le dossier chez respectivement 15 % et 13 % des répondants.

Près du quart des répondants croient que les municipalités (27 %), les organismes porte-paroles (25 %) ou les organismes du secteur économique (21 %) devraient exercer le leadership sur l'enjeu de la migration des jeunes francophones à l'échelle régionale. Seulement 15 % des répondants considèrent que le gouvernement provincial devrait exercer le leadership sur cet enjeu à l'échelle régionale, alors que 11 % croient que les organismes jeunesse devraient jouer ce rôle.

6. PORTRAIT RÉGIONAL DES MIGRATIONS DES JEUNES FRANCOPHONES

Afin d'obtenir un portrait juste de la situation, nous avons complété cette étude à l'aide de données statistiques disponibles sur les migrations des jeunes adultes des communautés francophones et acadiennes du Canada.

6.1. MIGRATIONS DES JEUNES DES RÉGIONS FRANCOPHONES

Ce portrait statistique offre une estimation de deux principaux aspects des migrations des jeunes francophones en situation minoritaire. Nous nous intéressons d'abord à leurs soldes migratoires dans les différentes régions du Canada à présence francophone (voir le tableau en annexe), ainsi qu'à l'effet de leurs migrations sur ces populations francophones provinciales et régionales.



6.1.1. SOLDES MIGRATOIRES DES JEUNES DES RÉGIONS FRANCOPHONES

La moitié (30) des 63 régions à présence francophone des provinces et territoires rapportent un solde migratoire négatif de leurs jeunes francophones.

Il s'agit de 14 régions de l'Atlantique, de neuf régions de l'Ontario et de sept régions de l'Ouest. Soulignons que les soldes migratoires étaient positifs dans toutes les régions de la Colombie-Britannique et dans les territoires.

C'est en Atlantique que l'on trouve les taux de migration nette sur 10 ans¹ les plus négatifs chez les jeunes adultes francophones. Les trois régions à présence francophone de l'Île-du-Prince-Édouard avaient toutes des taux négatifs. Les jeunes francophones des régions de Tignish (-66,0 %) et d'Évangéline-Summerside (-43,5 %) présentaient des taux parmi les plus bas au pays, alors que la migration nette estimée des jeunes francophones dans la région de Charlottetown et de Grand Rustico (-2,2 %) était à peine déficitaire. La petite communauté francophone de la péninsule de Port-au-Port (-60,9 %), à Terre-Neuve-et-Labrador, connaissait aussi une migration nette de ses jeunes des plus négatives au pays. En Nouvelle-Écosse, les communautés acadiennes du Cap-Breton, de l'île Madame (-50,2 %) et de Chéticamp (-47,3 %), ainsi que les communautés d'Antigonish (-36,9 %) et des environs de la Baie Sainte-Marie (-35,7 %) avaient toutes un déficit migratoire élevé. La migration nette des jeunes francophones était également négative dans toutes les régions du nord et de la côte est du Nouveau-Brunswick, exception faite de la région de Moncton-Dieppe : le Restigouche (-37,4 %), la Péninsule acadienne (-33,0 %), Miramichi (-32,0 %), le comté de Kent (-31,2 %), le Madawaska et

Grand-Sault (-28,4 %), et la région Chaleur (-26,3 %).

Les neuf régions de l'Ontario présentant une migration nette négative des jeunes francophones comprenaient les cinq régions du nord de l'Ontario, où les taux étaient les plus négatifs : Algoma (-40,4 %), Cochrane (-27,2 %), le nord-ouest de l'Ontario (-24,9 %), North Bay, Temiskaming et les environs (-24,0 %), et le Grand Sudbury et ses environs (-16,4 %). Dans le sud-est de la province, la région de Prescott et de Cornwall (-18,0 %) présentait aussi une migration nette négative, comme la péninsule du Niagara (-15,4 %), au centre, ainsi que dans une moindre mesure le sud-ouest de la province (-7,1 %) et la région d'Oshawa et ses environs (-3,9 %).

Sept régions dans l'Ouest, dont cinq dans les provinces des Prairies et deux régions de l'Alberta, avaient aussi une migration nette négative de leurs jeunes francophones. En Saskatchewan, il s'agit de la région de Prince Albert et ses environs (-43,4 %), de la région du sud-est de la province (-21,3 %) et de celle de Gravelbourg et ses environs (-11,6 %). Au Manitoba, ce sont les régions du sud-est de la province (-22,4 %) et de Notre-Dame-de-Lourdes et ses environs (-14,2 %). Enfin, on notait une migration nette négative des jeunes francophones dans deux régions de l'Alberta, soit Banff et Jasper (-37,6 %) ainsi que Saint-Paul et les environs (-8,6 %).

On observe des disparités entre la migration des jeunes de la minorité de langue officielle et la migration des jeunes de la majorité dans la plupart des 30 régions ayant un solde migratoire négatif chez les francophones.

Les jeunes francophones de ces régions avaient donc une migration nette plus négative que les jeunes de la majorité de leur

¹ Le taux de migration nette sur 10 ans est le solde migratoire (en %) des départs, des arrivées et des retours chez les jeunes

francophones âgés de 15 à 24 ans en 2001, et donc âgés de 25 à 34 ans en 2011.



région. D'autres recherches seraient nécessaires pour vérifier si ces disparités s'expliquent par la langue ou par d'autres facteurs.

6.1.2. MIGRATIONS RURALES ET URBAINES

Le taux de migration sur 10 ans des jeunes adultes francophones âgés de 25 à 34 ans en 2011 était positif en moyenne dans les milieux urbains (16 %) et fortement négatif dans les localités rurales (-26,2 %).

En 2011, les localités rurales avaient perdu en moyenne en 10 ans le quart (-26,2 %) de leurs jeunes francophones âgés de 15 à 24 ans en 2001.

Ce sont de loin les régions métropolitaines qui accueillent le plus de jeunes migrants francophones (12 858, soit un taux de 21,0 %). Plus l'urbanité ou l'influence urbaine diminuait dans la localité, plus le taux de migration nette diminuait ou était négatif, exception faite des zones rurales des territoires.

Ces résultats confirment que les migrations des jeunes adultes francophones se font principalement vers les grands centres ou du moins vers de plus grands centres, bien qu'au fil du temps des retours et des arrivées aient également lieu, en particulier dans les petits centres et les localités rurales à proximité des villes, mais dans une bien moindre mesure.

6.2. EFFETS DES MIGRATIONS DES JEUNES SUR LES COMMUNAUTÉS

Finalement, nous avons réalisé deux analyses afin d'évaluer l'impact des migrations des jeunes francophones, dont celui de « l'exode » des jeunes, sur la pérennité des communautés francophones et l'avenir du fait français.

6.2.1. EFFET SUR LES POPULATIONS FRANCOPHONES

Pour évaluer l'impact des migrations des jeunes adultes sur la pérennité de leur communauté, nous estimons la différence entre le taux de migration nette (%) sur 10 ans des jeunes francophones et le taux de croissance ou de décroissance de l'ensemble de la population francophone régionale.

Dans 25 régions, le taux de migration nette des jeunes francophones était plus négatif que le taux de croissance sur 10 ans de l'ensemble de la population francophone régionale.

Il s'agit des mêmes régions que celles présentant un solde migratoire négatif de leurs jeunes francophones, exception faite du nord-ouest et du sud-ouest de l'Ontario et de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, où le déclin des jeunes était similaire à celui de toute la population francophone, ainsi que des régions de Gravelbourg et ses environs, en Saskatchewan, et de Saint-Paul et ses environs, en Alberta, où le déclin des jeunes était d'environ 50 % inférieur à celui de la population francophone.

Dans la moitié (33) des régions, les migrations des jeunes adultes francophones avaient au contraire un effet positif sur l'accroissement de la population francophone régionale.

Leur taux de migration était même plus important que le taux d'accroissement des francophones de leur région sauf à Ottawa, où le taux était similaire. D'autres recherches seraient nécessaires pour voir à quel point ces migrations fragilisent ou améliorent la situation démographique des différentes minorités francophones.



6.2.2. EFFET SUR LE POIDS DES FRANCOPHONES

Le poids des francophones parmi les jeunes des régions est enfin comparé à celui des francophones dans l'ensemble de la population régionale afin de fournir une idée de l'impact des migrations des jeunes francophones sur l'avenir du fait français.

Le poids des jeunes francophones parmi la population de leur groupe d'âge était en général plus élevé d'un groupe d'âge à l'autre, et ce, pour tous les niveaux d'urbanité ou de ruralité. C'est en effet systématiquement le cas entre les jeunes âgés de 20 ans à 24 ans et ceux âgés de 30 à 34 ans. Le poids des francophones parmi les jeunes de 30 à 34 ans est en fait supérieur de près du quart (23,3 %) en moyenne à celui des francophones dans la catégorie d'âge de 20 à 24 ans, se rapprochant alors du poids des francophones dans l'ensemble de la population régionale.

Le poids des jeunes francophones âgés de 30 à 34 ans est équivalent ou même supérieur au poids des francophones de leur région en particulier dans les régions métropolitaines (+1,0 %) où les jeunes francophones migrent en grands nombres et dans les zones rurales des territoires (+78,9 %) où ils migrent en grandes proportions.

Parmi les jeunes francophones de 30 à 34 ans, ce sont surtout ceux vivant dans les localités rurales sans influence urbaine (-17,8 %) ou à faible influence urbaine (-9,8 %) qui ont en moyenne un poids démographique clairement inférieur à celui des francophones dans l'ensemble de leur population régionale.

À l'échelle nationale ainsi qu'à celle des provinces et des territoires, on constate les mêmes tendances à la hausse du poids des jeunes francophones selon les groupes d'âge. Seuls les jeunes francophones de trois provinces, le Manitoba (-34,1 %), la

Saskatchewan (-18,6 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (-23,5 %), avaient en moyenne, parmi les jeunes de leur province, un poids nettement inférieur à celui des francophones dans la population provinciale. Notons qu'il s'agit de provinces où une part relativement importante de la population francophone vit en milieu rural et minoritaire.

En Ontario (-4,5 %) et conséquemment à l'échelle nationale aussi (-4,5 %), le poids des jeunes francophones âgés de 30 à 34 ans était légèrement inférieur à celui de la population francophone. Soulignons que le poids des jeunes francophones était toutefois quelque peu plus élevé que celui de des francophones dans la population de l'Atlantique (2,6 %) et de l'Ouest (1,1 %). Les trois territoires nordiques font encore figure d'exceptions avec des poids démographiques nettement supérieurs à la population francophone d'ensemble chez les jeunes francophones âgés de 30 à 34 ans, et ce, à la faveur de leurs migrations relativement importantes.

À l'échelle régionale, on dénombre enfin 25 régions, soit 40 % des 63 régions, où les jeunes âgés de 30 à 34 ans avaient un poids parmi les jeunes de leur région clairement inférieur à celui de la population francophone de leur région.

L'impact des migrations des jeunes adultes francophones sur l'enjeu communautaire de la pérennité du fait français semble plus aigu dans une douzaine de régions réparties dans trois des provinces de l'Atlantique et deux provinces des Prairies.

À l'Île-du-Prince-Édouard, il s'agit des régions de Tignish (-83,0 %) et d'Évangéline-Summerside (-33,6 %). En Nouvelle-Écosse, ce sont les communautés acadiennes de l'île Madame (-43,8 %), d'Antigonish (-46,5 %) et des environs de la Baie Sainte-Marie (-23,7 %). C'est le cas aussi de la petite communauté acadienne de la péninsule de Port-au-Port



(-29,1 %), dans l'ouest de l'île de Terre-Neuve. En Saskatchewan, il s'agit des régions du sud-est de la province (-81,6 %), de Gravelbourg et ses environs (-57,1 %), de Prince Albert et ses environs (-41,6 %). Au Manitoba, ce sont les

régions de Saint-Laurent et ses environs (-42,1 %), de Sainte-Rose-du-Lac et ses environs (-37,4 %) et de Notre-Dame-de-Lourdes et ses environs (-35,5 %).



CONCLUSION

Cette étude confirme l'existence d'une problématique liée aux migrations des jeunes et d'un besoin d'intervention dans plusieurs régions, mais pas dans toute la francophonie canadienne. Les acteurs de certaines régions accordent une importance à la migration des jeunes et souhaiteraient en faire une priorité.

La migration est une problématique dans près de la moitié des communautés francophones en situation minoritaire, surtout là où le solde migratoire des jeunes adultes francophones est négatif.

Cela représente une trentaine de régions à présence francophone. Il s'agit de 14 régions de l'Atlantique, de neuf régions de l'Ontario ainsi que de sept régions de l'Ouest. La migration devrait être considérée comme un enjeu prioritaire à tout le moins pour ces régions et communautés francophones. Le déficit migratoire chez les jeunes francophones de ces régions était souvent plus marqué que parmi les jeunes de la majorité anglophone. D'autres recherches seraient nécessaires pour comprendre ces disparités.

Bien qu'il existe déjà quelques ressources ou initiatives en place pour atténuer le problème de migration des jeunes, les intervenants jugent que les initiatives ne s'inscrivent pas dans une stratégie nationale ou provinciale qui permettrait de préciser les rôles de chacun sur cet enjeu et de travailler en partenariat.

Des actions de concertation et de mobilisation des intervenants de ces régions autour de stratégies provinciales à plusieurs échelles d'intervention, multisectorielles et tenant compte des enjeux et des besoins spécifiques de chaque région sont souhaitées par les répondants et nous semblent appropriées.

L'étude permet ensuite d'évaluer l'impact des migrations des jeunes adultes francophones sur la pérennité des communautés francophones et l'avenir du fait français.

Le taux de migration nette des jeunes francophones de 25 régions était plus négatif que l'accroissement sur 10 ans de la population francophone régionale. Toutefois, dans la moitié (33) des régions, les migrations des jeunes avaient au contraire un effet positif sur l'accroissement de la population francophone régionale. Les taux de migration des jeunes de ces régions étaient même plus importants que le taux de croissance des francophones de leur région, sauf à Ottawa. D'autres recherches seraient nécessaires pour voir à quel point ces migrations fragilisent ou améliorent la situation de ces minorités.

L'impact des migrations des jeunes adultes francophones sur l'enjeu communautaire de la pérennité du fait français semble par ailleurs plus aigu dans une douzaine de régions réparties dans trois des provinces atlantiques et deux provinces des Prairies. C'est surtout les jeunes francophones vivant dans les localités très rurales et ceux habitant de petits centres urbains qui, parmi les jeunes de leur âge, représentaient un poids inférieur à celui des francophones dans la population régionale.

En ce qui concerne les autres prolongements possibles à cette étude, il serait souhaitable de mettre en place un mécanisme permettant d'informer les intervenants de ces résultats et des connaissances disponibles sur cet enjeu. Certaines réponses au sondage des jeunes intervenants laissent par ailleurs penser que les jeunes adultes francophones ont un point de vue quelque peu différent sur leurs propres migrations, en particulier en ce qui a trait aux raisons de départ, d'arrivée ou de retour.

Un sondage auprès des jeunes adultes francophones en situation minoritaire serait nécessaire afin de mieux comprendre leurs motifs de migration.



ANNEXE

Population francophone selon le groupe d'âge et les régions, provinces et territoires du Canada sans le Québec, 2011

	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	Population totale
Ontario	28 740	28 755	32 490	542 395
Algoma	220	225	285	7 005
Barrie, Penetanguishene et les environs	370	385	585	9 540
Cochrane	1 805	1 635	1 805	35 700
Grand Sudbury et les environs	2 550	2 310	2 525	48 085
Hamilton et les environs	950	1 055	1 415	21 575
Kingston, Pembroke et les environs	910	995	1 165	19 020
Nord-ouest de l'Ontario	180	240	320	6 105
North Bay, Temiskaming et les environs	1 160	1 275	1 290	27 175
Oshawa et les environs	330	435	600	10 830
Ottawa	10 475	9 865	10 465	164 890
Péninsule du Niagara	465	490	585	13 770
Prescott, Cornwall et les environs	2 970	2 645	2 665	56 905
Sud-ouest de l'Ontario	1 030	1 090	1 350	27 825
Toronto	5 275	6 055	7 380	92 640
ATLANTIQUE	14 215	14 565	16 015	272 850
Nouveau-Brunswick	12 635	12 815	14 005	235 685
Chaleur	1 095	1 015	1 310	23 900
Fredericton et les environs	545	635	755	8 710
Kent	940	855	1 010	20 885
Madawaska et Grand-Sault	2 010	1 940	2 140	38 525
Miramichi et les environs	555	505	640	11 870
Moncton-Dieppe et les environs	4 185	4 655	4 585	61 270
Péninsule acadienne	1 995	1 910	2 100	40 875
Restigouche	1 025	885	985	20 355
Saint-Jean et les environs	150	200	280	4 905
Nouvelle-Écosse	1 310	1 395	1 660	30 330
Antigonish et les environs	15	10	15	540
Baie Sainte-Marie et les environs	410	340	390	10 480
Chéticamp et les environs	65	50	70	2 045
Halifax-Darmouth	605	715	850	10 305
Île Madame et les environs	85	85	75	2 895
Kentville et les environs	60	70	110	1 170
Île-du-Prince-Édouard	175	185	200	4 790
Charlottetown et Grand Rustico	75	90	85	1 430
Évangéline-Summerside	95	85	80	2 345
Tignish et les environs	5	5	5	570
Terre-Neuve-et-Labrador	95	170	150	2 045
Labrador	10	30	25	305
Péninsule de Port-au-Port	15	10	15	420
St. John's	50	80	70	830



OUEST	9 075	12 010	12 925	189 170
Alberta	3 820	5 375	6 030	71 280
Banff et Jasper	130	215	240	1 995
Calgary et les environs	1 200	1 815	2 255	23 025
Edmonton et les environs	1 625	2 060	2 165	26 565
Fort McMurray	155	225	220	1 960
Lethbridge et Medicine Hat	95	110	135	1 925
Nord-ouest de l'Alberta	220	325	360	6 040
Red Deer	80	115	135	1 660
Saint-Paul et les environs	190	245	245	3 930
Colombie-Britannique	2 690	3 760	4 180	62 160
Grand Vancouver	1 745	2 440	2 590	34 100
Kelowna et les environs	210	235	315	6 055
Nanaimo et Port Alberni	65	75	65	2 275
Nord de la Colombie-Britannique	50	135	140	3 030
Victoria et les environs	325	395	465	6 790
Whistler et les environs	95	210	230	1 795
Manitoba	2 085	2 210	2 110	41 395
Nord du Manitoba	20	40	45	450
Notre-Dame-de-Lourdes et les environs	155	185	155	3 655
Sainte-Rose-du-Lac et les environs	10	20	20	650
Saint-Laurent et les environs	30	35	25	960
Sud-est du Manitoba	280	270	310	6 265
Winnipeg et les environs	1 525	1 595	1 510	27 875
Saskatchewan	480	665	605	14 335
Gravelbourg et les environs	15	40	30	1 300
Prince Albert et les environs	60	80	115	3 500
Saskatoon	180	240	215	3 560
Sud-est de la Saskatchewan	35	25	10	820
Regina et Moose Jaw	125	195	195	3 085
NORD	130	275	350	3 055
Yukon	55	100	155	1 485
Région de Whitehorse et Dawson	50	95	130	1 315
Territoires du Nord-Ouest	50	120	130	1 075
Région de Yellowknife et Inuvik	50	105	125	1 015
Nunavut	25	55	65	495
Iqaluit et les environs	25	45	45	375
Total Canada sans le Québec	52 160	55 605	61 780	1 007 470

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011

Note : Le total des provinces ou territoires inclut aussi les francophones vivant à l'extérieur des 63 régions visées

